

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

QUOTIDIEN
ECONOMIQUE
DU TOGO

Sacré N° 1 de la
Presse écrite par
Togo Médias Awards

Souveraineté économique

« Le Made in Morocco
est l'ambition d'une
nation » **Ryad Mezzour**
P.6



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



P.4

UNE NOUVELLE ÈRE
DE COLLABORATION

Alexandre De Souza
transforme la rela-
tion entre le CETEF
et les médias



P.2

NOTATION

GCR confirme les notes
d'émetteur à long et à
court terme d'Afrexim-
bank à l'échelle inter-
nationale de A/A2 et A-



RÉVÉLER LA PUISSANCE DES MARQUES

**Lomé s'apprête à
accueillir les Awards
OAPI 2023**

Page 3

Voltic



Pour une
croissance
parfaite
des
bas-âge

Voltic Togo

No dites plus eau, dites Voltic

OTR
POUR
**LA SECURISATION
DES BIENS FONCIERS**

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE
D'INFORMATIONS FONCIERES

COMMUNES Agoo-Nyive 1 & 2

22 Mai 20
21 Août 23

AFD



Renforcer la confiance entre
les jeunes et le gouvernement.

Pullman Hotel,
Abidjan, Côte d'Ivoire • 10 Novembre 2023

www.cigo.africa



Notation

GCR confirme les notes d'émetteur à long et à court terme d'Afreximbank à l'échelle internationale de A/A2 et A-

GCR Ratings (GCR), a confirmé le 15 août 2023 au Caire, les notes d'émetteur à long et à court terme d'Afreximbank à l'échelle internationale de A et A2 respectivement, citant son évaluation de la solide expérience de la Banque en matière de traitement préférentiel des créanciers (PCT) dans ses pays membres, ainsi que la pertinence systémique croissante de la Banque pour le continent.

Patience SALLAH

Les notations reflètent également la forte capitalisation d'Afreximbank, sa position de risque solide et sa liquidité robuste. Outre les notations de GCR, Japan Credit Rating Agency, Ltd. (JCR) a également confirmé la note d'émetteur à long terme de la Banque à A- avec une perspective « stable », basée sur la capacité avérée de la Banque à lever des capitaux auprès de ses États membres et de son homologue. Rôle cyclique de soutien aux pays membres lorsque les conditions économiques sont les plus difficiles.

« Je suis ravi de l'affirmation par GCR et JCR de nos solides cotes de crédit et de nos perspectives. Celles-ci servent de validation de l'approche réfléchie et prudente d'Afreximbank pour soutenir nos États membres et le continent africain au sens large, et notre engagement à voir l'Afrique industrialisée tout en permettant le commerce de biens et de services de grande valeur entre les États africains » a déclaré Le professeur Benedict Oramah, président d'Afreximbank.

Les affirmations des notations sont un événement très positif pour la Banque, soutenant le travail de développement continu de la Banque en lui permettant de mobiliser des financements interna-



tionaux à des prix compétitifs sur le continent ainsi que de déployer des instruments non financés pour accélérer l'industrialisation et le commerce. De plus, les affirmations des notations sont particulièrement cruciales à l'heure actuelle, alors que les États membres d'Afreximbank ont besoin d'un soutien ciblé et soutenu pour naviguer dans un environnement macroéconomique extrêmement difficile et tirer parti des opportunités présentées par la ZLECAF récemment opérationnalisées.

« Les notations GCR et JCR témoignent fortement du mandat de développement

d'Afreximbank sur le continent. Nous nous engageons à continuer à construire une plate-forme solide pour approfondir notre partenariat avec nos clients et les États membres, afin d'assurer une croissance et un développement durables. Cette notation prouve notre discipline en matière de risque et continue de montrer que notre capital et notre liquidité sont solides. Alors que nous embrassons l'avenir, nous restons prêts à tracer une voie de progrès et de prospérité pour le continent » a déclaré Chandi Mwenebungu, trésorier du groupe Afreximbank et directeur de la trésorerie et

des marchés.

Pour justifier l'affirmation de sa notation, GCR a noté que la position de risque d'Afreximbank était positive, étayée par des prêts non performants (PNP) qui se comparent favorablement aux pairs notés et a en outre cité le portefeuille de prêts de la Banque comme présentant de solides fondamentaux de reprise. L'analyse de GCR confirme la force du bilan d'Afreximbank dans la réduction des risques de son portefeuille de prêts grâce à une gestion de bilan innovante et astucieuse, qui comprend le déploiement de modèles de financement

structuré, l'utilisation de garanties de haute qualité et l'exploitation d'une assurance contre le risque de crédit à partir du minimum «A» assureurs notés.

JCR note également le rôle important d'Afreximbank dans l'avancement de diverses initiatives stratégiques en collaboration avec l'Union africaine (UA), ainsi que le soutien solide de ses actionnaires aux opérations de la Banque et à l'augmentation générale du capital en cours. JCR estime que la Banque maintiendra son assise financière grâce à sa solide capacité bénéficiaire.


 ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com
 REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES
 N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
 derriere l'école cour lumière
 Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
 00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
 00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
 Patience SALLAH
 Yves ATCHANOUVI
 Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
 91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
 Tirage: 3000

Révéler la Puissance des marques

Lomé s'apprête à accueillir les Awards OAPI 2023

Lomé, la capitale togolaise, s'apprête à jouer les hôtes pour la quatrième édition des Awards de la marque OAPI. Du 13 au 15 septembre prochains, cet événement

d'envergure régionale se penchera sur un thème d'importance : « Amplifier la Compétitivité sur le Marché de Libre-Échange à travers les Marques ».

Dieudonné AMOUZOUVI

Dans l'anticipation de ce rassemblement, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et le ministère togolais du commerce ont ouvert les portes de l'inscription. L'appel concerne non seulement les entreprises industrielles, commerciales et de services, mais aussi les acteurs clés de l'économie tels que les petites et moyennes entreprises (PME), les petites et moyennes industries (PMI), les très petites et moyennes entreprises (TPME) ainsi que les startups qui détiennent une ou plusieurs marques enregistrées.

Selon une annonce officielle, les entreprises jouissant de protections dans les dix-sept pays membres de l'espace OAPI ont jusqu'au 31 août



2023 pour soumettre leurs candidatures.

Les Awards de la marque, un événement soigneusement orchestré par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), tiennent un double rôle : celui de promouvoir la stratégie d'utilisation de la propriété intellectuelle au sein des entreprises des États

membres et de célébrer l'engagement de ces entreprises dans le système de protection de la propriété industrielle. De manière plus spécifique, cet événement met en lumière l'usage de la MARQUE, permettant ainsi aux entreprises de se distinguer de leurs concurrents en démarquant leurs produits et services.

En rassemblant des esprits innovants et des décideurs de divers horizons, les Awards de la marque OAPI deviennent une tribune pour explorer le potentiel des marques dans un marché en constante évolution. Les lauréats auront l'occasion de partager leurs réussites et de dévoiler les stratégies qui les ont menés vers cet emploi

intelligent de la propriété intellectuelle.

La 4e édition de cet événement prestigieux revêt une importance particulière alors que le commerce international entre dans une nouvelle ère de défis et d'opportunités. L'harmonisation des pratiques commerciales au sein du marché de libre-échange exige une réflexion stratégique approfondie, et les marques, en tant qu'outils tangibles de distinction, jouent un rôle central dans la réalisation de cet objectif.

Les Awards de la marque OAPI 2023 promettent d'illuminer la scène commerciale de Lomé en célébrant l'innovation, l'intelligence stratégique et l'engagement envers la propriété intellectuelle. Cet événement s'avère être bien plus qu'une simple célébration, il constitue un carrefour où les esprits brillants se rencontrent pour discuter, inspirer et créer un avenir où les marques tracent la voie du succès dans le vaste marché de libre-échange africain.

Financement

Le Togo accompagne constamment les jeunes et femmes entrepreneurs

Les dirigeants donnent de véritables coups de pouce à la jeunesse entrepreneur. Ils n'ont d'yeux que pour leur autonomisation grâce à des activités qui portent haut l'économie nationale. Ces dernières années d'importants accords et stratégies innovantes ont été déployés pour leur permettre de bien asseoir leurs entreprises, dans un environnement des affaires déjà libéré de complexités.

Vers la fin de juillet 2023, deux nouveaux accords de financement ont été signés par le pays avec la Banque africaine de développement (BAD) pour des objectifs précis.

Les 02 ententes pèsent 31 milliards de francs CFA et portent

sur 02 initiatives. Le premier est le financement du projet d'accompagnement des jeunes hommes et femmes entrepreneurs sur les chaînes de valeur créatrices d'emplois. À lui seul il occupe 28,1 milliards.

C'est une nouvelle offensive destinée à renforcer les com-

pétences entrepreneuriales des personnes ciblées, optimiser la compétitivité, rendre plus grandes les parts de marché des Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) des jeunes et augmenter le volume des financements aux jeunes entrepreneurs.

Elle répond à la volonté nationale de mettre en œuvre des plans d'accompagnement aux TPME à travers la facilitation d'accès au financement et au foncier, comme prévu par la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

C'est le deuxième projet de l'accord, valant 3,1 milliards de francs CFA. Il prend en compte des études de faisabilité pour le programme de construction de 20 000 logements à coûts abordables sur le territoire, un autre pan des ambitions gouvernementales. L'appui va permettre de faciliter la structuration du projet et de booster son démarrage afin

de satisfaire des milliers de personnes. Autrement dit, c'est un pas très considérable vers le développement économique et social durable et inclusif.

Le pays en fait une priorité. Le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière a déjà signé en juin 2023 un accord pour la construction de 1 000 logements collectifs au cœur de Lomé. Ensemble les efforts du pays le font rapprocher de l'Objectif de développement durable (ODD) 11 qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Une nouvelle ère de collaboration

Alexandre De Souza transforme la relation entre le CETEF et les médias

Au cœur du Centre Togolais des Expositions et Foire Togo 2000 (CETEF), un vent frais souffle, porteur de changement. Depuis l'arrivée en fonction du nouveau Directeur Général, Alexandre De Souza, le centre connaît une métamorphose en profondeur. Ce visionnaire a partagé ses idées lors d'un rendez-vous informel avec les représentants des médias, le mercredi 16 août 2023.

Kéziah KPATIDE



L'objectif de cette réunion était de définir les bases d'une collaboration efficace entre le CETEF et les professionnels des médias. Cette initiative visait également à favoriser une meilleure compréhension mutuelle entre le nouveau DG du CETEF et les membres de la presse.

La Mission de Transformation

Alexandre De Souza s'est vu confier

une mission de grande envergure : remettre en ordre la structure administrative du CETEF et rénover son infrastructure. Il aspire à transformer ce centre en une passerelle vers le développement touristique du Togo. «Je tiens à partager avec vous ma vision et les réformes de communication que nous mettrons en place au CETEF. Mon objectif est de révolu-

tionner ce centre. Après un examen minutieux, certaines modifications s'imposent, et je compte les entreprendre en collaboration avec vous», a exprimé le DG du CETEF.

Alexandre De Souza a annoncé que le CETEF ne se limitera plus à l'organisation de la Foire Internationale de Lomé (FIL) comme unique événement majeur. D'autres projets no-

vateurs verront bientôt le jour grâce à l'initiative du centre.

«Nous aspirons à maintenir une activité permanente au sein du CETEF. Bien que la Foire internationale de Lomé soit une réalité, nous envisageons de créer de nouveaux événements. Très prochainement, le CETEF pilotera de nouvelles manifestations. Chacune de ces occasions

nécessitera votre soutien en tant que médias», a souligné avec insistance le directeur.

En ce qui concerne la relation entre le CETEF et les médias, Alexandre De Souza a instauré un comité composé d'au moins quatre journalistes. Ce groupe jouera le rôle d'intermédiaire entre le centre et la sphère médiatique.

«Ce comité, constitué de quatre membres, aura pour mission de faciliter les interactions entre le CETEF et les médias. Ses responsabilités incluront la mise en œuvre de la stratégie de communication du CETEF. La plupart des contrats et accords seront gérés par ce comité. Il agira comme notre interface dédiée à l'organisation de notre communication médiatique», a affirmé Alexandre De Souza.

Le CETEF sous la direction d'Alexandre De Souza entre dans une nouvelle ère de transformation et de collaboration avec les médias. Cette dynamique de changement promet de réinventer la façon dont le centre fonctionne et interagit avec le monde médiatique. La vision du DG du CETEF ouvre la voie à des projets innovants et à une communication transparente, s'appuyant sur un partenariat solide avec les professionnels des médias.

Foire Internationale de Blitta

Célébration des produits locaux et des échanges commerciaux

Au cœur du Togo, plus précisément à Blitta, une passionnante vitrine économique s'est épanouie sous la forme de la toute première édition de la Foire Internationale de Blitta (FIB). Cette manifestation, qui a débuté son aventure le dimanche dernier sur les terrains du CEG Blitta-gare 1 et qui se déploie avec enthousiasme jusqu'au 20 août prochain, s'érige comme une célébration des produits locaux togolais. En mettant en avant leur qualité, leur diversité et leur authenticité, la foire incarne une initiative captivante, selon les informations relayées par l'Agence togolaise de Presse (ATOP).

Dieudonné AMOUZOUVI

Initiée avec brio par la société Afrik Contact, la Foire Internationale de Blitta constitue une véritable mosaïque d'échanges culturels et commerciaux. Regroupant une délégation impressionnante de 52 exposants, ces acteurs engagés proviennent des quatre coins du Togo, mais aussi des pays voisins tels que le Ghana, le Bénin et le Nigéria.

Étendue sur une superficie généreuse de 10 800 m², cet évé-

nement novateur déroule un tapis où les participants peuvent, entre autres, dévoiler fièrement leurs créations locales tout en tissant des liens commerciaux fructueux.

Au-delà de sa dimension commerciale, la Foire Internationale de Blitta se déploie avec une diversité d'activités conçues pour charmer les visiteurs. Les expositions, un véritable kaléidoscope de produits agricoles divers, s'imposent comme une porte ouverte sur la richesse du terroir. En pa-

rallèle, des forums d'affaires et des salons dédiés à l'accès aux services financiers et non financiers ajoutent une touche d'envergure à cette foire unique en son genre. L'événement devient encore plus captivant grâce à la mise en avant de produits finis confectionnés à partir de ressources locales, révélant ainsi le potentiel créatif et productif du Togo.

L'éclatante inauguration de la foire a été empreinte de la présence distinguée du représentant du ministère du Com-



merce, de l'Industrie et de la Consommation locale, en la personne de Féou Bilakimwé. Le ministre des Transports togolais, Atcha-Dédji Affoh, a également honoré l'événement de sa présence, ajoutant une touche de prestige à cette occasion exceptionnelle.

La Foire Internationale de Blitta se dresse telle une constellation économique au cœur du Togo. Elle célèbre non

seulement les produits locaux avec passion, mais elle constitue également une arène où les échanges commerciaux, les rencontres culturelles et les opportunités d'affaires fusionnent harmonieusement. Cette foire promet de laisser une empreinte durable en tant que catalyseur de développement économique et de renforcement des liens interrégionaux.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mercredi 16 août 2023

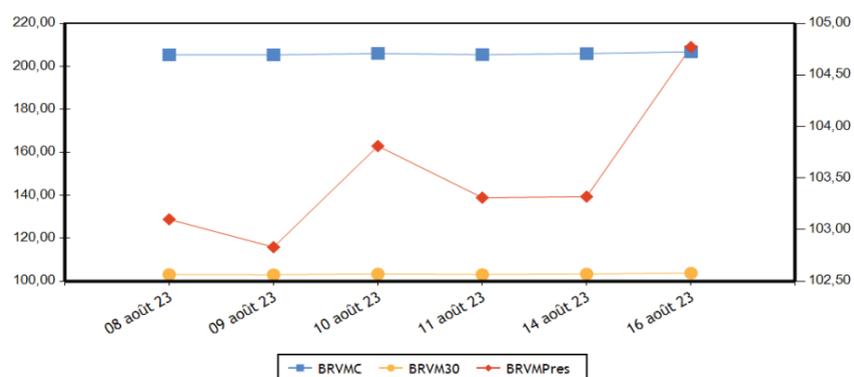
N° 154

BRVM COMPOSITE	206,74
Variation Jour	0,39 %
Variation annuelle	1,73 %

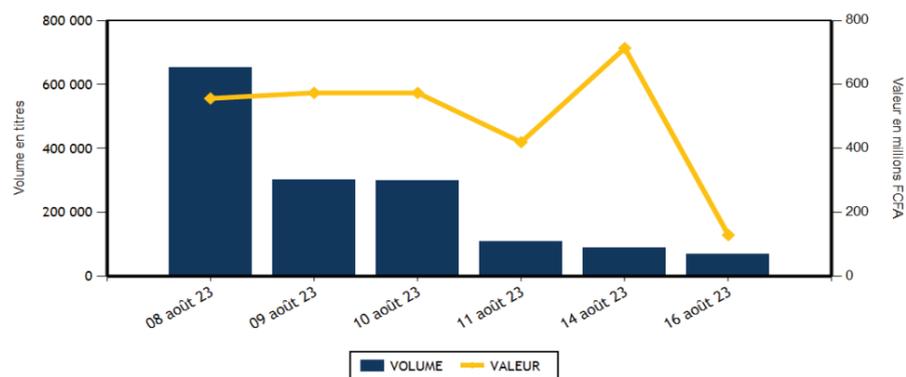
BRVM 30	103,77
Variation Jour	0,40 %
Variation annuelle	3,77 %

BRVM PRESTIGE	104,77
Variation Jour	1,40 %
Variation annuelle	4,77 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 691 232 126 671	0,39 %
Volume échangé (Actions & Droits)	68 906	73,67 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	124 830 992	-44,07 %
Nombre de titres transigés	42	7,69 %
Nombre de titres en hausse	16	6,67 %
Nombre de titres en baisse	15	50,00 %
Nombre de titres inchangés	11	-21,43 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 958 568 471 893	-0,03 %
Volume échangé	455	-99,09 %
Valeur transigée (FCFA)	4 550 000	-99,07 %
Nombre de titres transigés	2	-50,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-66,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 175	6,82 %	-26,56 %
SAPH CI (SPHC)	3 350	6,35 %	-32,93 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	16 665	4,12 %	43,60 %
BERNABE CI (BNBC)	1 800	2,86 %	-10,00 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	560	1,82 %	-17,04 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SITAB CI (STBC)	5 880	-7,47 %	-14,16 %
SICABLE CI (CABC)	1 150	-5,74 %	-1,71 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	900	-3,23 %	-3,23 %
BICI CI (BICC)	6 800	-2,86 %	-0,73 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	760	-2,56 %	1,33 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	104,77	1,40 %	4,77 %	47 886	62 754 087	6,44
BRVM-PRINCIPAL	36	98,11	-0,31 %	-1,89 %	21 020	62 076 905	12,35

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,51	-1,32 %	-2,60 %	2 417	9 629 840	30,59
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	499,90	0,74 %	2,19 %	8 120	55 135 820	9,02
BRVM - FINANCES	15	80,94	0,52 %	7,19 %	46 716	40 813 412	6,37
BRVM - TRANSPORT	2	379,89	0,32 %	11,18 %	105	167 100	8,43
BRVM - AGRICULTURE	5	200,83	1,66 %	-29,18 %	1 462	6 525 495	11,26
BRVM - DISTRIBUTION	7	365,32	-1,26 %	1,89 %	8 127	10 521 805	12,94
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 381,95	0,00 %	17,89 %	1 959	2 037 520	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,64
Taux de rendement moyen du marché	8,12
Taux de rentabilité moyen du marché	8,97
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	124
Volume moyen annuel par séance	504 779,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 030 044 723,51

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	3,14
Ratio moyen de satisfaction	8,50
Ratio moyen de tendance	271,00
Ratio moyen de couverture	36,90
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,47
Nombre de SGI participantes	27

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Souveraineté économique

« Le Made in Morocco est l'ambition d'une nation »

Cheval de bataille de l'économie marocaine, le **Made in Morocco** est aujourd'hui une réalité qui touche de nombreux aspects de l'industrie et du commerce. Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, revient avec nous sur les réalités du **Made in Morocco** et sur les perspectives d'avenir.

Finances News Hebdo : Le Made in Morocco est entré dans le langage de tous les acteurs de l'économie nationale. Comment définissez-vous cette grande ambition marocaine ?

Ryad Mezzour : Le **Made in Morocco** est une ambition d'une nation qui se concrétise grâce aux compétences, aux projets réalisés sur le terrain et les sacrifices déployés, avec des investissements lourds, comme les ports et les autoroutes, entre autres grandes réalisations. Grâce également à un travail acharné depuis des décennies, outre l'ouverture du pays à la faveur des accords de libre-échange. Dans ce sens, le Maroc a travaillé de manière structurée, année après année, avec des écosystèmes pour attirer des investisseurs, construire des usines et concevoir des projets structurants. Le **Made in Morocco**, c'est le fait de faire rayonner le produit fabriqué au Maroc par des cadres et des compétences marocaines. Le **Made in Morocco** montre l'attractivité du Maroc. Aujourd'hui, le Maroc suit son chemin grâce à la vision clairvoyante et à l'ambition de SM le Roi, avec de nouvelles stratégies, avec le nouveau modèle de développement et le programme gouvernemental. C'est ce qui fait que le **Made in Morocco** est aujourd'hui reconnu mondialement et au niveau national, vu que 79% des Marocains préfèrent le produit national que celui importé.

F. N. H. : Le made in Morocco s'articule suivant un plan bien spécifique. Quels en sont les fondements ?

R. M. : Ce plan s'articule essentiellement autour de la banque de projets industrielle pour substituer les produits importés par des produits locaux, conformément à la vision du nouveau modèle de développement. Lequel vise à accélérer

le développement industriel afin d'augmenter la création d'emplois, l'augmentation de la valeur ajoutée et la relance et le soutien du secteur industriel marocain impacté par la pandémie du Covid-19. Cette banque de projets industriels permet l'élargissement de la base des activités industrielles dans les différentes régions du Royaume, à travers le suivi des porteurs de projets et l'encouragement à investir dans toutes les zones industrielles. Pour mettre en œuvre ce plan, un groupe de travail chargé de réaliser la souveraineté industrielle a été constitué autour du renforcement de la souveraineté nationale et de l'encouragement de la stratégie **Made in Morocco**. Pour ce faire, il est nécessaire de soutenir et développer l'insertion locale, accompagner les porteurs de projets en les mettant en relation avec tous les partenaires concernés et, finalement, le soutien de leurs capacités productives via des investissements financiers.

F. N. H. : Et en ce qui concerne la protection de l'industrie nationale ?

R. M. : Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures afin de protéger l'industrie nationale de la concurrence féroce, notamment celles qui résultent de l'importation illégale ou de l'importation massive qui menace d'impacter le secteur de la production. La loi 15.09 sur les mesures de protection du commerce a été élaborée pour protéger le secteur de la production nationale de la concurrence déloyale, dans le cadre du respect des obligations internationales du Maroc. A cet égard, dans le cadre de la protection de l'industrie locale, le gouvernement a augmenté les droits de douane de 25% à 40% sur l'importation des produits prêts à consommer, dans le but de renforcer la protection de l'industrie locale et la consommation de ses produits et la réduction du déficit com-



mercial. Dans ce sens, le ministre a également travaillé sur l'augmentation des droits de douane pour un certain nombre de produits dans le cadre de la Loi de Finances de 2022, mais également la mise en œuvre de l'accord de libre-échange modifié avec la Turquie, par lequel les droits de douane ont été révisés pour une liste de 1.200 produits, pour atteindre 90% des produits pour une période de cinq ans, renouvelable une seule fois.

F. N. H. : La pandémie et la crise mondiale ont joué également un rôle important dans l'enracinement des préférences nationales pour le produit 100% marocain.

R. M. : Le **made in Morocco** n'a jamais été aussi fort que pendant la période de crise sanitaire, avec des projets, des investissements, un engouement et de l'innovation extrêmement intéressants. Il faut savoir que nous avons pu réduire notre coût de production en une seule année. Le potentiel du Royaume a donc permis de se rétablir rapidement de la crise du Covid-19 en absorbant la demande internationale. Prenons l'exemple de l'industrie automobile : dès la reprise de la relance à l'échelle mondiale, nous étions les premiers à remplir le carnet de commandes. Sans oublier que le Maroc dispose, grâce à la banque de projets lancée au début de la crise

sanitaire, de plus de mille projets concrets qui visent à créer plus de 200.000 emplois directs et indirects.

F. N. H. : Comment se traduit cette stratégie au niveau des retombées sur l'économie marocaine ?

R. M. : Avec ces projets qui ont été approuvés avec 90% du capital national, représentant la possibilité de remplacer les importations par 51,3 milliards de dirhams, cela permet de compenser les importations, représentant 157% de l'objectif fixé à 34 milliards de dirhams. Avec des capacités d'exportation estimées à 66,3 milliards de dirhams, soit un total de 117,6 milliards de dirhams en tant qu'impact sur la balance commerciale. Ce plan prévoit la création de 196.767 emplois, dont environ 78.707 emplois directs, et la réalisation d'environ 69% de la souveraineté industrielle. Dans ce sens, il faut savoir que les porteurs de projets bénéficient de l'appui apporté par les centres techniques, ainsi que de l'expertise de l'institut marocain de normalisation (IMANOR) dans le département des normes et certifications afin de garantir des produits locaux de haute qualité.

F. N. H. : Dans cette stratégie Made in Morocco, l'industrie de la santé s'illustre avec un rendement solide et

des prévisions plus que positives...

R. M. : Absolument. Et ces réalisations sont liées à trois choses. La première, c'est la production du générique qui est aujourd'hui exemptée des droits par nature. C'est un médicament développé ici, qui n'est pas sous licence, donc purement **Made in Morocco**. La deuxième, c'est l'aspect intégration en profondeur. C'est-à-dire que le principe actif qui est extrêmement capitalistique, commence à être fabriqué au Maroc pour que nous ayons de la valeur ajoutée afin de ne pas continuer à importer des principes actifs comme nous le faisons aujourd'hui. Le troisième volet est d'aller chercher quelques relais pour mieux participer et mieux contribuer à la recherche et développement. Aujourd'hui, nous avons tout un processus mis en place pour renforcer notre capacité d'innovation, tout en fluidifiant la capacité des laboratoires à mettre des médicaments sur le marché, ce qui permettra aussi à nos opérateurs d'être plus agiles pour répondre à la demande des marchés extérieurs. Tout cela va dans le sens de répondre à notre autonomie et de participer de manière rapide à la recherche et développement et, finalement, d'exporter davantage nos médicaments **made in Morocco**.

Finances News Hebdo

Sommet mondial sur la médecine traditionnelle

L'évènement se tient les 17 et 18 Août 2023

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) organise le Sommet mondial sur la médecine traditionnelle les 17 et 18 août 2023 à Gandhinagar, Gujarat (Inde). Le Sommet, organisé conjointement par le gouvernement de l'Inde, sera l'occasion d'examiner le rôle de la médecine traditionnelle, complémentaire et intégrative pour relever les défis sanitaires urgents et favoriser les avancées dans les domaines de la santé mondiale et du développement durable.

Parmi les participants de haut niveau figureront notamment le Directeur général et les Directeurs régionaux de l'OMS, les ministres de la Santé du G20 et des invités de haut niveau des pays des six Régions de l'OMS. Des scientifiques, des praticiens de la médecine traditionnelle, des agents de santé et des membres d'organisations de la société civile y participeront également.

Atteindre la santé pour tous

Dans le cadre du Sommet, les participants étudieront les moyens d'intensifier les progrès scientifiques et de réaliser le potentiel des connaissances fondées sur des bases factuelles dans le recours à la médecine traditionnelle pour la santé et le bien-être des populations du monde entier. Des scientifiques et d'autres experts dirigeront des discussions techniques portant sur la recherche, les bases factuelles et l'apprentissage ; les politiques, les données et la réglementation ; l'innovation et la santé numérique ; ainsi que la biodiversité, l'équité et le savoir autochtone.

« La médecine traditionnelle peut jouer un rôle important et catalyseur dans la réalisation de l'objectif de la couverture sanitaire universelle et des cibles mondiales liées à la santé qui accusaient un retard avant même les perturbations causées par la pandémie de COVID-19 », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « L'intégration de la médecine traditionnelle dans les soins de santé – de manière appropriée, efficace et, surtout, en toute sécurité et sur la base des dernières données scientifiques – peut contribuer à combler les lacunes en matière d'accès pour des millions de personnes dans le monde. En effet, cette possibilité constituerait une étape importante vers l'adoption d'approches globales et centrées sur les personnes en matière de santé et de bien-être. Lors de la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle qui s'est tenue en 2019, les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu la nécessité

d'inclure des services de médecine traditionnelle et complémentaire à l'efficacité avérée, en particulier dans les soins de santé primaires, pierre angulaire des systèmes de santé, afin de parvenir à la santé pour tous. Aujourd'hui, la médecine traditionnelle et complémentaire est bien établie dans de nombreuses régions du monde, où elle joue un rôle important dans la culture, la santé et le bien-être de nombreuses communautés. Dans certains pays, elle constitue un volet important de l'économie du secteur de la santé et, pour des millions de personnes dans le monde, il s'agit de la seule source disponible de soins de santé.

Faire progresser la science consacrée à la médecine traditionnelle

La médecine traditionnelle a contribué à des découvertes médicales révolutionnaires et continue d'être très prometteuse. Des méthodes de recherche telles que l'ethnopharmacologie et la pharmacologie inverse pourraient contribuer à identifier de nouveaux médicaments sûrs et dont l'efficacité thérapeutique est avérée, tandis que l'application de nouvelles technologies en santé et en médecine – par exemple la génomique, les nouvelles technologies de diagnostic et l'intelligence artificielle – pourrait permettre de franchir de nouvelles frontières en matière de connaissances sur la médecine traditionnelle.

Dans un contexte où le recours à la médecine traditionnelle est de plus en plus important dans le monde entier, la sécurité, l'efficacité et le contrôle de la qualité des produits traditionnels et des thérapies fondées sur des procédures demeurent des priorités majeures pour les autorités sanitaires et le public. Le terme « naturel » ne signifie pas toujours que le produit est sûr, et des siècles d'utilisation ne sont pas une garantie d'efficacité ; par conséquent, une méthode et un processus scientifiques doivent être appliqués pour fournir les bases factuelles rigoureuses requises en vue de la recommandation de médicaments traditionnels dans les lignes directrices de

l'OMS.

« Il conviendrait d'appliquer les mêmes normes rigoureuses à faire progresser la science sur la médecine traditionnelle qu'à d'autres domaines de la santé. Pour ce faire, il faudra sans doute repenser les méthodologies afin de tenir compte de ces approches plus globales et contextuelles et de fournir des données suffisamment concluantes et solides pour aboutir à des recommandations politiques », a déclaré le Dr John Reeder, Directeur, Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales et Directeur, Département Recherche pour la santé.

Le Sommet sera aussi l'occasion pour les participants de se pencher sur la recherche et l'évaluation relatives à la médecine traditionnelle, y compris les méthodologies susceptibles d'être utilisées pour élaborer un programme de recherche mondial et fixer des priorités en matière de médecine traditionnelle, ainsi que les défis et les opportunités découlant de 25 années de recherche dans le domaine de la médecine traditionnelle. Des présentations seront faites sur les conclusions des examens systématiques de la médecine traditionnelle et de la santé, des cartographies de l'efficacité thérapeutique et une cartographie mondiale de la recherche sur la médecine traditionnelle fondée sur l'intelligence artificielle.

Une base de connaissances plus solide permettra aux pays d'élaborer des mécanismes et des orientations politiques appropriés en vue de réglementer, d'assurer le contrôle de la qualité et le suivi des pratiques, des praticiens et des produits liés à la médecine traditionnelle, en fonction des contextes et des besoins nationaux.

Enquête mondiale de l'OMS sur la médecine traditionnelle, CIM-11 et autres données

Lors du Sommet, l'OMS présentera les résultats de la troisième enquête mondiale sur la médecine traditionnelle qui, pour la première fois, comprend des questions sur le fi-

nancement de la médecine traditionnelle et complémentaire, la santé des peuples autochtones, l'assurance qualité, les connaissances en matière de médecine traditionnelle, la biodiversité, le commerce, l'intégration, la sécurité des patients et autres informations. L'enquête complète, qui sera publiée plus tard dans l'année, d'abord sur un tableau de bord interactif en ligne, puis sous une forme de rapport, éclairera l'élaboration de la stratégie actualisée de l'OMS en matière de médecine traditionnelle 2025-2034, comme l'a demandé l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2023.

La normalisation de la description des pratiques et du codage des affections relevant de la médecine traditionnelle dans les systèmes d'information sanitaire systématiques constitue une condition préalable à une gestion et à une réglementation efficaces de la médecine traditionnelle au sein des systèmes de soins de santé. Il s'agit notamment d'examiner les formulaires, les taux d'incidence et les résultats associés aux soins de santé fournis dans le cadre de la médecine traditionnelle. Le Sommet sera l'occasion de présenter les expériences des pays, d'examiner les tendances régionales et de discuter des meilleures pratiques, y compris dans la mise en œuvre du chapitre consacré à la médecine traditionnelle figurant dans la Onzième Révision de la Classification internationale des maladies (CIM-11).

En outre, les participants au Sommet pourront avoir une vue d'ensemble des politiques, des lois et des règlements en vigueur ; des structures et des politiques officielles permettant de recueillir des données et de mettre en place des systèmes de gestion de l'information ; une évaluation des programmes d'enseignement et de formation en vue du développement des capacités du personnel de médecine traditionnelle ; des expériences et des meilleures pratiques en matière de formation, d'accréditation et de réglementation des praticiens de la médecine traditionnelle, ce qui peut considérablement améliorer la sécurité des pa-

tients et limiter les préjudices qu'ils subissent dans le cadre de la prestation de services de médecine traditionnelle.

Biodiversité et savoir autochtone

La biodiversité et le savoir autochtone sont des piliers fondamentaux de la médecine traditionnelle, de la santé et du bien-être, en particulier pour les peuples autochtones ; en effet, 80 % de la biodiversité qui subsiste dans le monde se trouve sur des territoires ou des terres autochtones, tandis que la conservation de la biodiversité est une question fondamentale liée à l'utilisation durable des médecines traditionnelles.

Dans le cadre des préparatifs en vue du Sommet, un atelier mondial de l'OMS sur la biodiversité, le savoir autochtone, la santé et le bien-être s'est tenu au Brésil du 25 au 28 juillet, afin de mieux comprendre le lien inestimable entre la biodiversité, la connaissance traditionnelle et la santé humaine. Les conclusions de la réunion, formulées sous forme de recommandations, seront présentées lors du Sommet et contribueront à l'axe de travail consacré à la biodiversité et à l'approche « Une seule santé ». Au cours du Sommet, l'accent sera mis sur la gestion durable de la biodiversité face à la crise climatique, favorisant ainsi l'identification et le partage des meilleures pratiques, des initiatives et des cadres législatifs en matière de protection des connaissances traditionnelles, de l'innovation, de l'accès et du partage équitable des bénéfices par les pays. Lors du Sommet, les discussions porteront sur les perspectives croissantes des activités économiques mondiales liées à la médecine traditionnelle, les innovations fondées sur le savoir autochtone dans le domaine des soins de santé, l'application des lois et des réglementations relatives à la propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la promotion de la médecine autochtone et ancestrale par le biais de dialogues interculturels visant à soutenir la santé des communautés.



superamco
Les courses faciles



superamco marina

1^{er} Août 2023

Horaire Tous les jours

08h-20h



+228 919104 04
+228 222020 03